



Conditions Générales de Vente MÀJ 2024

Contorsion, Méditation, Magnétisme, Voyance Stage résidentiel, Séance Perfectionnement, Apprenti Sorciers avec Nadège Paineau (Hors Coursus de Formations)

1. L'inscription/Paiement aux Séances ou Stages inclut le programme suivant :

COURS ou STAGES ou SEANCES encadrés par Nadège Paineau suivant le programme annoncé par flyer, mail ou site internet.
A PARIS – A NANTES (Clisson) – A NIMES (Cirque de Navacelles)

Récapitulatif du DESCRIPTIF (création Originale Nadège Paineau):

Evolution CONTORSION : séance de 1h à 3h (PARIS)

- Contorsion Philosophique, méditative et réelle -Technique Contorsion et Parade + paroles dialoguées vers une compréhension individuelle.

VISIO CONTORSION : séance de 1h30/2h

- Contorsion Méditative -Technique Contorsion + Dialogue vers une compréhension individuelle.

Méditation sonore avec la voix de Nadège : séance de 1h à 2h sur place ou à distance (PARIS/NANTES/NIMES)

- Contée, Voyagée, Transcendée

Tirage Oracle Féerie – Voyance : séance de 45mn à 2h30 sur place ou individuelle à distance (PARIS/NANTES/NIMES)

- + Tirage oraculaire Fantastique et Féérique
- Lecture voie de vie

Apprenti SORCIERS : Stage de 3 jours /18h ou séance Visio 3h/4h

- Entraînement des processus énergétiques et consolidation des outils révélés
- Recherche individuelle sur sa voie de vie et compréhension guidée
- Compléments de connaissances et apprentissages experts et Sacralité

Les Stages Souplesse et Relaxation ou perfectionnement (Tout PUBLIC) : Stage de 1 à 4 jours

- Assouplissement, Contorsion
- Equilibre du Cœur/Corps
- Ballade et Découverte féérique
- Oracle et Bain sonore

Ou autres séances créées pour l'occasion

2. Les frais d'inscription sont répartis de la manière suivante :

Le prix de la séance/stage est indiqué en euros net de taxe (Exo tva franchise en base-article 293b du CGI).
Le règlement des frais d'inscription peut être effectué prioritairement par la réservation sur le site : www.nadegepaineau.fr ou par virement bancaire ou par chèque.

A noter : Le Premier Paiement/Inscription de l'année (Septembre à Aout) correspond au règlement de l'Adhésion à l'association Fleur et Plume d'un montant de 26€ (Bulletin d'Adhésion rempli via un lien à compléter et signer).



3. Le Paiement :

A la suite de la demande de réservation ou d'inscription (Acompte et BI), l'association valide la demande du participant et réserve sa place pour le groupe concerné (groupes entre 3 et 14 personnes). A l'issue de cette réservation, le participant entendu se doit de finaliser le paiement de son inscription prévu avant la date de l'évènement et suivant les modalités de l'inscription. Dans tous les cas, le paiement immédiat de réservation fait acte d'inscription à l'évènement.

4. Demande de remboursement ou de report :

Aucun remboursement de l'acompte d'inscription.

Si report, une ou plusieurs dates ultérieures de participation est envisageable. *(Chaque élève peut bénéficier de ce report exceptionnel au maximum de 1*/année et suivant des conditions amiables dans le respect).*

Aucun remboursement, ni report de l'inscription aux cours, stages ou évènements est possible au-delà de 3 jours (séances) ou 1 mois (stages) avant l'heure précise de l'évènement.

En cas d'une demande particulière amiable de remboursement ou report :

- De la part du participant. Elle peut être étudiée avec une demande dans le respect et la bienveillance
- De la part du professeur. Elle peut être étudiée à la suite d'une suggestion de non-adaptation au programme enseigné.
- De la part du bureau de l'association, car le participant n'aborde pas un comportement en respect au règlement intérieur des évènements proposés.

5. Certificat Médical :

Il est conseillé au participant stagiaire en Contorsion de fournir un certificat médical ou de consulter un médecin lui permettant d'être conseillé au mieux dans le choix de la pratique dite 'Contorsion'. Sans ce Document, le participant stagiaire déclare que son état de santé lui permet de pratiquer l'activité proposée et qu'il ne souffre d'aucune pathologie, blessure ou inaptitude ou contre-indication l'empêchant de suivre la séance et l'activité de Contorsion.

6. Propriété intellectuelle :

Les différents programmes proposés par Nadège Paineau sont enregistrés à l'INPI portant le nom de différentes marques titrées.

A ce titre, sa titulaire, Nadège Paineau, jouit d'un droit exclusif d'exploitation la concernant.

Toute reproduction, usage ou apposition de ladite marque, sans l'autorisation préalable de sa titulaire est interdite, conformément aux dispositions des articles L713-2 et L713-3-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Il est rappelé que les supports, photographies et textes présents sur le Site ainsi que les supports de formation (papier, numérique, électronique...) sont considérés comme des œuvres de l'esprit bénéficiant de la protection de propriété intellectuelle au titre du droit d'auteur. Toute utilisation non autorisée de l'un de ces éléments est constitutive d'un acte de contrefaçon comme le prévoit l'article L335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle.



Aucun lien hypertexte vers le Site attaché au présent nom de domaine www.nadepaineau.fr ne peut être installé sans l'accord préalable et exprès de Nadège Paineau.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations quelconques.

7. Assurance :

L'Association Fleur et Plume est assurée auprès de la MAÏF (N° 3823322H) pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de ses adhérents/clients, encourue au titre des dommages matériels, immatériels et corporels causés du fait de son activité. Il est demandé au participant de souscrire une police d'assurance responsabilité civile personnelle couvrant les dommages qu'il pourrait causer à des tiers de son propre fait durant la formation.

8. Protection des données à caractère personnelle :

L'Association met en œuvre des traitements de données à caractère personnel concernant ses adhérents. Ces traitements présentent les caractéristiques suivantes :

Finalité	Base légale	Catégories de données	Catégories de personnes	Durée
Prospection et Animation	Intérêt légitime	Identité/Situation personnelle Coordonnées	Clients Prospects	3 ans
Gestion de la relation avec ses clients et prospects		Identité/Situation personnelle Coordonnées	Clients Prospects	Durée la plus longue entre : durée de la relation contractuelle et durée ferme de 3 ans.
Organisation, inscription et invitation aux événements de l'Association.		Identité/Situation personnelle Coordonnées	Clients Prospects Invités	3 ans
Production, la gestion, le suivi des dossiers de ses adhérents/clients	Exécution de mesures précontractuelles ou du contrat	Identité/Situation personnelle Coordonnées Informations d'ordre économique et financier	Clients	Durée de la relation contractuelle augmentée des délais de prescription.
Facturation		Identité/Situation personnelle Coordonnées Informations d'ordre économique et financier	Clients	10 ans à compter de la date de clôture de l'exercice comptable au cours duquel la facture a été émise.



Recouvrement		Identité/Situation personnelle Coordonnées Informations d'ordre économique et financier	Clients	Jusqu'à complet paiement des inscriptions.
Comptabilité	Respect d'obligations légales et réglementaires	Identité/Situation personnelle, Coordonnées Informations d'ordre économique et financier	Clients	10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées de l'Association Fleur et Plume, ainsi qu'à ses prestataires (SASU Evolution Oxygène).

Dans les conditions définies par la Loi Informatique et libertés et le Règlement européen sur la protection des données (dit RGPD), les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime de la structure association Fleur et Plume, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus par courrier électronique à l'adresse suivante fleuretplume@orange.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : Madame Nadège Paineau, DPO – 102648 – 3 Place Jacques Prévert, 77600 Bussy Saint Georges accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (site de la CNIL : www.cnil.fr) si elles estiment que la protection de leurs données personnelles n'a pas été assurée dans le cadre du traitement opéré par l'Association et ses partenaires.

10. Force Majeur :

L'inscription aux séances et stages (hors formations) proposés par Nadège Paineau se trouverait suspendue et reportée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure ou en cas d'impossibilité de maintenir la formation pour des raisons sanitaires liées notamment à la pandémie du Covid-19.

11. Litiges :

Les présentes conditions générales de ventes sont régies par la loi française.

Elles déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la Structure référente pour le compte d'un client.

Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes conditions générales de vente.

Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.



Les présentes Conditions Générales de Vente, le Bulletin d'Adhésion et le Règlement Intérieur et leurs annexes forment un tout indivisible.

Tous les litiges seront réglés préférentiellement par la voie amiable. En cas d'impossibilité de trouver une solution amiable, ils seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de consommation dont relève le professionnel, à savoir à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), tel que prévu aux articles L612-1s du code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS. »

Le _____

Le participant/stagiaire

Nadège PAINÉAU, directrice

L'association Fleur et PLume

